



COMMUNIQUÉ de l'agence sur les drogues de l'UE à Lisbonne

L'OEDT ET EUROPOL PRÉSENTENT UNE ANALYSE APPROFONDIE DU MARCHÉ DE LA COCAÏNE

La dernière analyse du marché de la cocaïne met en lumière la présence de laboratoires de «deuxième extraction» en Europe

(29.4.2010, LISBONNE) Une nouvelle analyse du marché réalisée conjointement par l'OEDT et **Europol**, intitulée **Cocaine: A European Union perspective in the global context** ⁽¹⁾, met en lumière les techniques de plus en plus sophistiquées utilisées pour dissimuler de la cocaïne avant son importation en Europe. Cette analyse publiée aujourd'hui présente des informations sur la façon dont la cocaïne est illégalement produite et introduite dans l'UE, sur les personnes impliquées, les itinéraires empruntés et l'étendue du problème en Europe. Certaines actions visant à réduire l'offre, déjà mises en œuvre à l'échelle européenne, sont également analysées ⁽²⁾.

L'une des techniques novatrices décrite dans le rapport consiste à incorporer de la base ou du chlorhydrate de cocaïne dans d'autres matériaux (par exemple de la cire d'abeille, du plastique, des vêtements), puis à l'extraire dans des laboratoires établis à l'intérieur des frontières de l'UE. Selon le rapport, environ 40 de ces laboratoires de cocaïne dits de «deuxième extraction» ont été démantelés au sein de l'UE en 2008. Cette problématique suscite des inquiétudes croissantes au sein des deux agences. Ces laboratoires diffèrent de ceux d'Amérique du Sud qui fabriquent de la base ou du chlorhydrate de cocaïne à partir de feuilles de coca ou de pâte de coca ⁽³⁾.

L'Europe est devenue une destination importante pour la cocaïne produite en Amérique du Sud. Selon les estimations pour l'année 2007, 73 800 saisies opérées dans les États membres de l'UE, en Croatie, en Turquie et en Norvège ont permis d'intercepter presque 77 tonnes de cocaïne. Ces chiffres indiquent que l'Europe était en 2007 la troisième région du monde en termes de quantité de cocaïne saisie, après l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord.

Dans la mesure où une partie importante de la production de cocaïne est maintenant destinée à l'Europe, de nouvelles voies de trafic transatlantiques ont fait leur apparition. Le rapport décrit les trois principaux itinéraires de contrebande de cocaïne vers l'Europe («Route du Nord», «Route centrale» et «Route d'Afrique de l'Ouest»). Il souligne également que les données des autorités répressives font apparaître un changement des points de débarquement dans les principales régions d'entrée en Europe, — la péninsule ibérique et le Bénélux (Belgique et Pays-Bas) — ainsi qu'une extension des activités des réseaux de trafiquants vers l'Est. Selon le rapport, cette évolution augmente le risque d'une propagation de la consommation de cocaïne dans les pays d'Europe centrale et orientale qui étaient jusqu'à présent relativement épargnés par rapport aux autres pays (voir également le *Rapport annuel 2009: État du phénomène de la drogue en Europe* de l'OEDT).

Le **directeur de l'OEDT, M. Wolfgang Götz**, a commenté le rapport en ces termes : «La consommation de cocaïne et les problèmes liés à celle-ci ont augmenté de façon significative en Europe depuis le milieu des années 1990 et environ trois millions de jeunes adultes déclarent en avoir consommé au cours des douze derniers mois. Notre dernière analyse m'inquiète particulièrement. Elle révèle une sophistication et une innovation croissantes des moyens employés par les trafiquants de cocaïne pour contourner la loi et une extension potentielle de l'offre de cocaïne dans les pays d'Europe centrale et orientale».

En 2007, les saisies mondiales de permanganate de potassium (le principal précurseur chimique utilisé pour la fabrication de cocaïne) ont atteint un total de 153 tonnes (contre 101 tonnes en 2006). La Colombie a réalisé 94 % des saisies en 2007 (144 tonnes). L'Organe international de contrôle des stupéfiants surveille le commerce international (et les détournements) de ce produit chimique et l'Amérique du Sud fait l'objet d'une vigilance particulière. Selon les auteurs du rapport, dans la mesure où ils sont plus étroitement surveillés dans leur région, les importateurs illégaux de permanganate de potassium d'Amérique du Sud pourraient maintenant utiliser l'Afrique comme territoire de transit. Il est également possible que les pays d'Afrique de l'Ouest soient utilisés pour les phases finales du processus de production de cocaïne.

Le directeur d'Europol, M. Rob Wainwright, a souhaité souligner que: «chez Europol, nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités répressives des États membres de l'UE, nous participons aux enquêtes sur le terrain et au démantèlement de laboratoires de cocaïne et nous soutenons les analyses opérationnelles. Par le biais de notre projet Cola, nous aidons les pays à prévenir la criminalité ou à lutter contre celle-ci en collectant des renseignements sur les organisations criminelles suspectées de participer à la production, à la transformation ou au trafic de la cocaïne. Ce faisant, nous tenons les forces de l'ordre de l'UE informées des nouvelles méthodes de contrebande de cocaïne et nous les sensibilisons aux tendances du trafic mondial de drogues».

La majeure partie de la cocaïne actuellement disponible dans le monde est produite à partir de coca cultivée en Colombie, où cette plante contribue de manière significative à l'économie locale. Différentes actions visant à empêcher la culture de la coca et à proposer des moyens de subsistance alternatifs aux agriculteurs ont été déployées et soutenues par l'UE et ses États membres. Toutefois, la concentration de la propriété foncière et le conflit armé en cours rendent difficiles les actions efficaces à long terme. Outre qu'il souligne la nécessité d'encourager les efforts d'interception de cocaïne, le rapport présente des arguments pour des activités visant à lutter contre les causes sous-jacentes de la production et du trafic de cocaïne.

Notes:

(¹) *Cocaïne: le point de vue européen dans un contexte mondial* — L'analyse est disponible en anglais et espagnol à <http://www.emcdda.europa.eu/publications/joint-publications>. C'est le second titre d'une série de publications réalisée conjointement par l'OEDT et Europol lancée en 2009, qui traite des aspects clés des marchés de la drogue en Europe. http://www.emcdda.europa.eu/attachements.cfm/att_78482_EN_Europol_brochure_WebOptimisedversion.pdf

Le premier volume était consacré à la métamphétamine.

(²) Voir p. 31 'Supply reduction initiatives at EU level' (Mesures de réduction de l'offre au niveau européen (p.ex. EU-LAC coopération, MAOC-N, CeCLAD-M, Project Cola).

(³) La cocaïne est disponible en Europe sous deux formes: en tant que cocaïne en poudre (HCl, un sel) et en tant que cocaïne crack (une base libre), une forme moins courante.